

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901
RNA W751040767 – Affiliée à la Fédération Française des Échecs
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042
29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06
E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 3 mars 2025

Réunion mixte à 20 h 30 en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn AZZEGAG, Adrien DUQUESNE, Thomas LEMOINE, Zhigang LI, Fabienne MAUFFREY, Stéphane PINÇON (à partir de 21 h 10), Marc PLANTET, Marc WITTMANN.

Représenté : Stéphane PINÇON, par Thomas LEMOINE (jusqu'à 21 h 10).

Invités : Nadir BOUNZOU.

Absent : Guillaume CANTON.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 février 2025

Le CDPE fait circuler un mail prétendant que le précédent compte rendu du comité directeur de la Ligue (point 5) ne résume pas les échanges du dernier Conseil des Départements.

Les membres du comité directeur confirment que tout ce qui est écrit a bien été dit au précédent comité directeur de la Ligue et qu'il n'y a rien à changer. Ils confirment également qu'il n'y a eu aucune licence fictive, et que les licences B transformées en A n'ont concerné que les jeunes qui ont participé aux championnats départementaux qualificatifs.

Le CD de la Ligue répète à nouveau que c'était une mesure transitoire d'accompagnement et que le CDPE n'a pas relayé l'information auprès des clubs de son département.

Il considère que le CDPE ne s'est pas comporté comme un partenaire en faisant obstruction aux décisions de la Ligue et qu'il allume maintenant un contre-feu pour éviter d'assumer sa part de responsabilité.

Le CD de la Ligue considère que le tableau du CDPE avec un mode de calcul basé sur le nombre de participants aux championnats départementaux n'était pas publiable parce que le raisonnement était fallacieux et les chiffres contestables.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation de l'Assemblée Générale annuelle

Publication de la liste sur le site de la Ligue.

Envoi de la convocation par mail 15 jours avant la date officielle.

Le vote par correspondance va être organisé.

Les différents rapports seront disponibles sur le site de la Ligue.

Le trésorier informe que notre comptable est parti à la retraite et a été remplacé par un stagiaire en alternance. Il souligne des écarts entre ses saisies et celles du cabinet comptable ODB. Certaines dépenses ont été minimisées et des subventions non intégrées dans le budget réalisé et une subvention non reçue a été mise dans les charges.

Il a questionné ODB et attend des explications.

3. Championnat d'Île-de-France des jeunes

a. Bilan de l'édition 2025

Championnat satisfaisant : 863 joueurs et joueuses.

Espace plus confortable : quasi complet malgré les quotas dans la grande salle (U12 à U16 + Open A avec 78 jeunes) et aucune marge dans la petite salle (U08, U10 et Open B avec 43 jeunes).

742 joueurs et joueuses dans les tournois qualificatifs. Déperdition d'une petite centaine de jeunes qualifiés + les qualifiés d'office qui ne sont pas venus.

Des progrès à faire dans le processus de repêchage.

Qualification à 6 points.

Rappel : enveloppe de 2000 € pour encourager les joueuses qualifiées pour le championnat de France Jeunes à jouer dans le championnat mixte au lieu du championnat féminin, avec un plafond fixé à 250 € par joueuse.

En 2024 : deux joueuses concernées.

En 2025 : au moins trois joueuses concernées.

Podium confortable avec les qualifiés devant.

Nouveauté : le classement des clubs, à mieux détailler sur le site de la Ligue.

Envisager l'achat d'une nouvelle sono.

Vestiaires : pas de privatisation (pas de nom sur les portes), c'est un bien commun qui répond à la règle du premier arrivé, premier servi.

Pour information, il est possible de louer une salle au centre international juste à côté du gymnase, environ 300 € la journée.

Sanitaires, pas parfaits mais présentables.

Food truck : virement de 2000 € à recevoir.

Exposants : en contrepartie du stand, Europe Échecs a offert des abonnements de 6 mois aux 3 premiers et premières de chaque catégorie. Des lots sont restés non attribués et avec l'accord d'Europe Échecs ils seront redistribués au Trophée Roza Lallemand.

b. Perspectives pour l'édition 2026

Nadir BOUNZOU explique qu'il est possible d'installer le tournoi à normes dans l'espace de l'Open A.

Jocelyn AZZEGAG pense qu'il est possible de réduire l'Open A.

Marc WITTMANN ne souhaite pas sacrifier un Open pour un tournoi à normes à cause des fratreries.

Stéphane PINÇON rappelle que le tournoi à normes rentre dans le champ international du championnat qui est lui-même lié à la demande de subvention et que cela éveille la curiosité des

jeunes. Il rappelle également qu'on prévoyait deux tournois à normes dont un féminin pour valoriser la pratique féminine.

4. ANS

La campagne étant retardée, il est plus sage de laisser ce dossier à la nouvelle équipe.

5. Divers

a. Mail d'un parent

Dans un courrier menaçant, un parent a sollicité la Ligue pour demander le remboursement de la différence entre le tarif de dernière minute à 60 € et le prix de base à 35 € pour l'inscription tardive de ses deux enfants au championnat Jeunes d'Ile de France.

Stéphane PINÇON, président de la commission Jeunes, informe qu'il s'est entretenu avec bienveillance par téléphone avec ce parent et qu'il lui a expliqué que sa requête était irrecevable.

Thomas LEMOINE, président de la Ligue IDF, considère que malgré les menaces farfelues qui n'encouragent pas à apporter une réponse favorable, il va tout de même lui apporter une réponse pour expliquer d'abord dans un premier temps que quand on demande une faveur, on ne menace pas les gens en même temps et dans un second temps, on ne désorganise pas deux jours avant un tournoi avec plus de 800 joueurs, qu'il avait tout le temps d'inscrire ses enfants avant la majoration et qu'en cas de désinscription, la Ligue remboursait toujours.

b. Feuilles de partie

La Ligue n'a pas vocation à devenir une entreprise commerciale et décide de porter à 20 € la liasse de 500 feuilles. Elle peut orienter les clubs et comités directement vers l'imprimeur. Les clubs peuvent aussi s'adresser à la FFE lors de sa prochaine campagne de commandes groupées.

Voté à l'unanimité.

c. Internet et téléphonie

Installation de la fibre (DSL actuellement) : en attente d'une date d'intervention.

L'opérateur Free n'étant pas très réactif, le relancer en le menaçant de changer d'opérateur.

d. Championnat scolaire

Marc WITTMANN informe que le responsable national des championnats scolaires, Alain SAINT-ARROMAN, a refusé l'homologation de la phase académique de Paris sous prétexte que le CDPE n'a pas organisé son championnat scolaire départemental. Il considère que c'est un peu dur compte tenu des performances des équipes parisiennes au dernier championnat de France, de l'information tardive du refus et que la nouvelle équipe du CDPE ne mérite pas ça.

Le CDPE a décidé de maintenir son championnat académique même s'il n'est pas qualificatif.

Thomas LEMOINE, en tant que président de la Ligue IDF, va intervenir auprès d'Alain SAINT-ARROMAN pour défendre les intérêts de Paris.

e. Centenaire du Championnat de Paris (1925 – 2025)

Créer une adresse « Centenaire du championnat de Paris » sur le site de la Ligue pour recevoir toutes les contributions.

Nadir BOUNZOU va se rapprocher de Jean-Olivier LECONTE pour voir sous quelle forme l'envisager.

La séance est levée à 23 h 25.